



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-008-2020-10

PUBLIÉ LE 6 OCTOBRE 2020

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris
Ile-de-France

IDF-2020-03-16-008

Délégation de pouvoirs en matière d'hygiène et de sécurité
du directeur général de la Chambre de commerce et
d'industrie territoriale de Seine-et-Marne

**Délégation de pouvoirs en matière d'hygiène et de sécurité
du Directeur général de la CCIR
au directeur général de la CCIT de Seine et Marne**

Le Directeur général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Paris Ile-de-France,
Monsieur Stéphane Fratacci,

Vu l'article R. 711-70 du code de commerce,

Vu l'organigramme de la Chambre de commerce et d'industrie de région de Paris Ile-de-France et
l'organigramme de la Chambre de commerce et d'industrie territoriale de Seine-et-Marne,

DECIDE

Je soussigné, Monsieur Stéphane Fratacci, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France, délégrant, donne délégation de pouvoirs à Monsieur Dominique Charneau, déléataire, en sa qualité de Directeur général de la CCI territoriale de Seine-et-Marne dont le siège est 1 Avenue Johannes Gutenberg, 77700 Serris à l'effet de prendre toutes dispositions générales ou particulières au sein des immeubles propriété ou location de la CCI territoriale pour assurer ou faire assurer sous son contrôle la sécurité des personnes, le respect des règles relatives à l'hygiène, à la sécurité, à la protection de la santé et aux conditions de travail et de toutes dispositions législatives ou réglementaires et recommandations, consignes ou notes de services internes y afférentes.

Monsieur Dominique Charneau, déléataire, dispose tant de la compétence que de l'autorité et des moyens nécessaires afin de répondre de façon effective à toute obligation en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé.

Monsieur Dominique Charneau déléataire, est chargé de veiller à la sécurité et à la protection de la santé du personnel placé sous son autorité. Il s'assure du respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé concernant le personnel de la CCI territoriale de Seine-et-Marne dont il est le Directeur général.

Dans le cas où Monsieur Dominique Charneau, déléataire ne disposerait plus de son entière liberté et autorité pour veiller à la sécurité et à la protection de la santé du personnel placé sous son autorité, la présente délégation de Monsieur Stéphane Fratacci, délégrant, Directeur général de la CCI de région Paris Ile-de-France, cesserait immédiatement et les pouvoirs délégués se trouveraient suspendus de façon immédiate.

La présente délégation de pouvoirs à Monsieur Dominique Charneau est valable pendant toute la durée de ses missions de Directeur général dans la CCI territoriale de Seine-et-Marne.

La présente délégation de pouvoir est effective à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs.

Fait à Serris, le 16/03/2020,

Le délégant (1)

Monsieur Stéphane Fratacci

SIGNE

Directeur général
de la CCI de région Paris Ile-de-France

Le délégataire (2)

Monsieur Dominique Charneau

SIGNE

Directeur général
de la CCI territoriale de Seine-et-Marne

1) mention manuscrite avant signature :

*“Bon pour délégation de pouvoirs ci-dessus
précisés en matière d’hygiène et sécurité. ”*

2) mention manuscrite avant signature :

*“Bon pour acceptation de pouvoirs ci-dessus
précisés en matière d’hygiène et sécurité. ”*

Délégation de pouvoir publiée le.....